

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 4 MARS 2010

Présents : Gilles MILLES, Maire, René VIRATELLE, Jean-Paul ROUX, Martine BOULAY, Philippe LAGOGUÉ, Adjoint, Françoise HUYSMAN, Christian DELHOUME, Stéphane PERENNES, Marie-Pierre PODGORNIAK, Eric BIRON, Dany GREGOIRE, Alain CHAPLY, Olivier LELARGE, Dominique PAVAT, Conseillers.

Secrétaire de séance : Alain CHAPLY

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 février 2010

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Avant d'ouvrir la séance, le Maire présente la délégation malienne se trouvant à GRON pour trois jours dans le cadre du projet PARAD (Projet d'Amélioration de la gouvernance communale par le Renforcement des Acteurs, l'information et la communication pour le Développement dans les communes de GORY et SOUMPOU).

ORDRE DU JOUR

PERSONNEL
PLAN LOCAL D'URBANISME
MAISON DE L'ENFANCE
ETUDE DU BASSIN D'ALIMENTATION DES CAPTAGES DE COLLEMIERS
BUDGET PRIMITIF 2010
CIMETIERE COMMUNAL
AFFAIRES DIVERSES
QUESTIONS DES CONSEILLERS

PERSONNEL

* Centre de Loisirs et le service Ados : 3 postes d'agents saisonniers titulaires d'un BAFA sont créés pour le mois de juillet 2010 sur le grade d'Adjoint d'Animation 2^{ème} classe.

* Le Conseil Municipal accepte de fixer le nouveau barème, à compter du 1^{er} janvier 2010 concernant la participation aux frais de séjour des enfants du personnel.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal approuve les modifications des délibérations du 10 décembre 2009 concernant les termes suivants : « le **projet** de modification du PLU » et « le **projet** de révision du PLU » alors qu'il s'agit des « **dossiers approuvés** du PLU ».

MAISON DE L'ENFANCE

Une convention est signée pour le 1^{er} semestre 2010 avec la psychologue Madame RIGOLLET pour 3 séances de 1 h 30 concernant la poursuite de l'analyse de pratique. Les élus souhaiteraient que ces séances soient mutualisées avec une autre structure de petite enfance.

ETUDE DU BASSIN D'ALIMENTATION DES CAPTAGES DE COLLEMIERS

Une convention a été signée entre les Communes de SENS, GRON et COLLEMIERS. Une subvention est sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

BUDGET PRIMITIF 2010

Lors du Conseil Municipal du 11 février 2010, les élus envisageaient une légère augmentation de la fiscalité de l'ordre de 2 %. Compte tenu de l'augmentation des bases qui nous ont été notifiées, cette augmentation n'est pas nécessaire. Les taux restent donc fixés comme suit :

- Taxe d'Habitation : 4.82 %
- Taxe Foncière : 8.28 %
- Taxe Foncière Non Bâtie : 26.35 %

Le taux de la taxe professionnelle n'est plus utilisé avec la réforme fiscale. Un système de compensation est mis en place et assure la pérennité des ressources communales.

CIMETIÈRE COMMUNAL

Le Maire informe le Conseil que la modification du règlement du Cimetière est reporté à un prochain ordre du jour.

QUESTION DES CONSEILLERS

Martine BOULAY donne le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal d'Enfants.

L'acquisition d'une balançoire sera faite cette année.

Alain CHAPLY demande s'il serait possible d'installer des panneaux lumineux afin d'attirer l'attention pour réduire la vitesse.

Philippe LAGOGUÉ informe les élus de la date du 3 juillet pour « un été au ciné ».

La séance est levée à 23 h 00.

Le Maire,
Gilles MILLES.